

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée d'Ath
pour les années pastorales 2017 - 2020

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement -chemins sur lesquels il nous envoie-, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale d'Ath. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2016-2017, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants d'Ath, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

2. L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, -c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent-, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Eglise comme telle -et donc de toute Paroisse- doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Eglise qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Eglise : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 22 septembre 2016 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale d'Ath quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

Accueil

S'il peut être bon que le prêtre qui préside les célébrations accueille les paroissiens, il faut se rappeler que tous les chrétiens célèbrent et donc que tous doivent être partie prenante de cette « mission de la rencontre ». Concrètement, de **petites équipes seront mises en place pour veiller à l'accueil des fidèles** avant les célébrations et les grands événements, afin de créer un climat convivial et propice au recueillement, et de renforcer la fraternité (cf. le décret synodal n°34, en lien avec les décrets n° 32 et 33). Les équipes seront particulièrement attentives aux plus fragiles et aux personnes qui, fréquentant peu nos églises, se sentiraient peu à l'aise dans la communauté.

Les **temps de convivialité et de rencontre** seront encouragés pour les grands événements : journée des bénévoles, midis Saint-Julien, journées des familles, activités diverses en paroisse... Le deuxième dimanche du mois est un temps privilégié pour ces rencontres. L'enjeu est d'œuvrer à approfondir le sentiment d'unité et la joie de vivre dont notre société a besoin. Ces rencontres permettent de découvrir et de renforcer le goût de collaborer ; elles sont aussi une occasion de partager les joies et les peines des uns et des autres.

Afin de permettre à chacun de participer activement aux célébrations eucharistiques, on prévoira des **feuilles ou des livrets de chants ou tout autre moyen technique (multimédia)**. D'autres initiatives pourront être prises en ce sens par les équipes concernées (équipes accueil, équipe liturgique, chorale...), évidemment avec l'accord préalable du curé.

Annonce

En 2016, l'action autour du marché de Noël (méthode « Nightfever ») fut une réussite marquante. Sur cet exemple, **deux événements missionnaires seront organisés chaque année**, pour témoigner de la joie de connaître le Christ et d'être membre de la famille de l'Eglise. Idéalement, ces événements seront portés par tous les membres de la communauté paroissiale (c'est-à-dire de l'Unité Pastorale refondée), chacun à la mesure de ses moyens et de ses charismes. La prière sera une dimension essentielle de ces actions, car c'est elle qui rend possible l'engagement à la suite du Christ dans l'Esprit du Père.

Centre pastoral « Maison berger David »

Le synode diocésain (cf. les décrets n° 11 et 58) demande la désignation d'un centre pastoral pour toute l'Unité Pastorale. A Ath, ce souhait est d'ores et déjà rencontré. Situé au cœur de la ville, au **36 rue de Pintamont**, le centre pastoral existe depuis plusieurs années. Il abrite le secrétariat paroissial central de l'Unité pastorale ; il accueille de nombreuses réunions (catéchèse, réunions de coordination, temps de formation et de ressourcement, activités des mouvements de jeunesse) ; il a également permis à l'Unité pastorale de participer à l'opération « chaleur au cœur ». Il est un véritable lieu d'accueil et de ressource à maintenir et à développer. Suite à une démarche participative, ce centre a reçu le nom de « Maison berger David ».

Pour accentuer le rôle fondamental du centre pastoral, il a été décidé de rénover le bâtiment. Les deux étages supérieurs seront consacrés à la construction d'appartements partagés (avec un loyer modéré) ; le rez-de-chaussée et le sous-sol seront consacrés aux activités de l'Unité pastorale refondée. L'EAP et les équipes concernées trouveront les moyens de délocaliser les activités le temps des travaux. Ceux-ci mobiliseront aussi toute la communauté paroissiale de l'Unité Pastorale refondée afin de trouver des volontaires qui aideront aux travaux ou/et à des activités permettant de financer une partie des aménagements. Par-delà les aspects financiers, qui ont leur importance, cette mobilisation aidera à faire saisir que ce centre pastoral est l'affaire de chacun au bénéfice de tous les chrétiens, avec un impact dans toute la Cité d'Ath et les villages environnants. Il est vital de bien communiquer durant toute la durée du projet (le périodique *Ath Berger David* pourra être un bon moyen - parmi d'autres dont le site internet ou des mails- pour rendre compte de l'avancement du projet).

Jeunesse et familles

Les adolescents, jeunes adultes et parents dont les enfants sont en catéchèse constituent des publics importants pour la vie de l'Eglise et l'annonce de la foi. Des publics spécifiques aussi, par leurs attentes ou, souvent, par leur relatif éloignement de la communauté paroissiale. Un des défis de la pastorale consiste à rejoindre ces personnes. Pour cela, l'EAP et le Conseil Pastoral veilleront à la constitution d'un **groupe « jeunes et familles »**, composé de parents, adolescents, enseignants... Instruit des résultats du synode diocésain des jeunes et de l'enquête du synode diocésain des familles, ce groupe évaluera les initiatives à prendre pour créer des liens durables avec les mouvements de jeunesse, les écoles et les parents. Il identifiera les personnes ressources susceptibles d'être des passerelles entre la communauté paroissiale (l'Unité Pastorale refondée), les mouvements de jeunesse et les écoles (cf. le décret synodal n°10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'enseignement). Il s'informerait des attentes de ces institutions et leur fera connaître les désirs et les propositions de l'Eglise. Il gèrera, ou aidera à gérer, la communication vers ces publics. Il œuvrera à la mise sur pied d'activités communes et de rencontres. Pour tout cela, il s'appuiera sur ce qui se fait déjà pour les adolescents, les jeunes adultes et les parents, et travaillera en coordination avec les autres équipes, comme celle de la catéchèse.

Habiter nos églises

Le bâtiment église est le lieu emblématique de la vie chrétienne, où se rassemble la communauté pour célébrer la messe du dimanche. Il est aussi, aux yeux des non chrétiens ou des chrétiens dits des périphéries, le symbole de la foi, visible de loin. Pour ces raisons, il est important qu'il y ait quelques lieux dans l'Unité Pastorale refondée où le tout-venant pourra trouver porte ouverte, chaque semaine, pour une messe dominicale, et où tous les types de célébration seront possibles (cf. le décret synodal n°33§3). C'est le cas actuellement à l'**église Saint-Martin**, le samedi à 19h et à l'**église Saint-Julien**, le dimanche à 11h. L'église Saint-Julien est en outre adaptée aux grands événements.

Toutefois, il est évident que la liturgie ne se limite pas à ces églises. Par ailleurs, le bâtiment église ne vit pas que de la liturgie mais aussi de la prière qui s'y dit, des rencontres qui s'y déroulent et de la beauté qui s'en dégage. Le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale, en collaboration avec les Fabriques d'église, trouveront les moyens pour que, dans la mesure du possible, chaque église de l'Unité Pastorale refondée puisse mettre en valeur ses spécificités et ses atouts, afin de rayonner pour l'ensemble. On songe évidemment à la liturgie, soignée, priante et accueillante. Cela pourra être aussi telle ou telle forme de dévotion populaire : adoration, chapelet, neuvaine, fête patronale, procession... Certaines églises disposent d'un riche patrimoine qu'on pourra promouvoir. De temps en temps, on pourra aussi utiliser l'église pour une démarche catéchétique. Ou encore proposer aux passants d'y venir se recueillir ou méditer. Bien entendu, cela suppose des églises ouvertes, chauffées, entretenues, peut-être fleuries. Ce qui nécessite des moyens financiers et surtout humains.

Pour favoriser le déploiement de la mission de l'Église, dans la foulée du synode du diocèse, sont également mis en place :

Initiation chrétienne et catéchèse

L'Unité Pastorale refondée aura une **équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse**. L'animateur en pastorale chargé de la catéchèse veillera à son bon fonctionnement en accord avec le Curé et l'Équipe d'animation pastorale (cf. le décret n°9 du synode, les fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et le nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants). Cette équipe collaborera avec l'équipe « jeunes et familles » (voir plus haut). Elle mettra en œuvre le projet pastoral diocésain pour la catéchèse.

Groupement des Fabriques d'église

Un Groupement des Fabriques d'église pour la commune d'Ath (GEFEATH) est constitué. Il regroupe toutes des Fabriques d'église de l'unité pastorale refondée et permet de répondre au besoin accru de collaboration (notamment vis-à-vis de l'administration communale).

Conseil Pastoral

Conformément au décret synodal n°7 (cf. aussi *le document diocésain « Le Conseil Pastoral - Vivre la synodalité en paroisse »*), un Conseil pastoral est créé. Il regroupe toutes les cellules de vie de l'Unité pastorale refondée. Organe de concertation de l'Unité pastorale refondée, il est le vis-à-vis naturel de l'équipe d'animation pastorale. Une annexe au carnet de route indique les nom et prénom des membres du conseil pastoral, et la cellule d'Église qu'ils représentent.

Pour les 3 années à venir, les cellules de vie suivantes composeront le conseil pastoral :

- Clocher d'Arbre/Maffle
- Clocher d'Ath centre-ville (2 représentants)
- Clocher de Ghislenghien/Gibecq/ Meslin
- Clocher de Fatima/Notre-Dame de Lorette
- Clocher d'Ormeignies/Autreppe/Irchonwelz
- Clocher de Mainvault/Houtaing/Moulbaix/Ligne
- Clocher des 2 Villers
- Clocher de Rebaix/Bouvignies/Ostiches
- Clocher d'Isières/Lanquesaint
- Le Secrétariat
- Équipe de visiteurs de malades
- Équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
- Groupe « jeunes et familles » (2 représentants)
- Équipe sociale
- Groupement des Fabriques d'église
- Équipe funéraires
- Équipe liturgique
- Groupes de prière
- Communautés de vie consacrée
- Mouvements des Aînés
- Équipes d'accueil
- Asbl décanale

Equipe d'animation pastorale

Lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle équipe d'animation pastorale (EAP) est envoyée en mission (cf. le décret synodal n°6). Dorénavant, l'équipe d'animation pastorale et le Conseil pastoral se renouvelleront en même temps, tous les trois ans.

Equipe de la diaconie (équipe sociale)

Le synode du diocèse a souhaité que chaque Unité Pastorale refondée se dote d'une équipe de la diaconie afin de favoriser les échanges et la coordination entre les acteurs de cette dimension de la mission, et de rendre celle-ci plus visible auprès de toute la communauté paroissiale (Unité Pastorale refondée) (cf. le décret synodal n°9 et la fiche « diaconie »). A Ath, ce rôle est rempli par l'équipe sociale.

Une seule ASBL de gestion matérielle

Une unique ASBL de gestion matérielle a été constituée pour l'ensemble de l'Unité Pastorale refondée (cf. le décret synodal n°12). Cette ASBL travaillera en collaboration avec le Conseil Pastoral et l'Equipe d'Animation Pastorale. Elle aura le souci de mettre les moyens financiers nécessaires à la pastorale de l'ensemble de l'Unité Pastorale refondée et de chacun des clochers.

Lieu-source

La Maison Damas (l'Œuvre) située à Villers-Saint-Amand est une communauté de vie consacrée de l'Unité Pastorale refondée. Elle sera le lieu privilégié proposé pour le ressourcement aux paroissiens de l'Unité Pastorale refondée (cf. le décret synodal n°39).

A ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale refondée veillera également à mettre en œuvre les décrets du synode des jeunes (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive à promouvoir et à suivre le synode diocésain des familles réuni au cours de l'année 2017-2018 (décrets 28-30).

4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document sur le Conseil pastoral).
- 2) Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 4) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35)
- 5) Formations à la prière (décret 36).
- 6) Réflexion sur les relations entre l'Unité Pastorale refondée et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée d'Ath pour les 3 ans à venir, à dater de ce 21 octobre 2017.

+ Guy Harpigny, Evêque de Tournai

Abbé Xavier Nys, curé